

TARIFS 2023/2024
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, DANSE ET ART DRAMATIQUE
Délibération N° C2023/119

CATEGORIE	Tarifs 23/24 PMA	Tarifs 23/24 HORS PMA
<u>PARCOURS EVEIL ET DECOUVERTE</u> Musique, Danse ou Théâtre	122	183
<u>CYCLE 1 MUSIQUE ET DANSE</u> Forfait Cursus complet	272	408
<u>CYCLE 2 DIPLOMANT MUSIQUE ET DANSE</u> Forfait Cursus complet	410	615
<u>CYCLE 1 ET 2 DIPLOMANT THEATRE</u>	272	408
<u>CYCLE 2 NON DIPLOMANT</u> Forfait collectif + soutien	226	339
<u>MAINTIEN CYCLE 2</u>	179	268
<u>CYCLE 3 DIPLOMANT</u> Forfait Cursus complet(en Musique, Danse ou Théâtre)	598	897
<u>CYCLE 3 NON DIPLOMANT</u> Forfait collectif + soutien	272	408
<u>CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE</u> Forfait cursus complet (en musique, Danse ou Théâtre)	598	897
<u>CYCLE DE PERFECTIONNEMENT</u> 1 Discipline individuelle seule ou avec pratique collective	323	485
<u>CURSUS SPÉCIFIQUE</u> Accompagnement - Direction de chœur - Instruments anciens - Culture Musicale – Composition et Création – Formation Musicale	272	408
<u>HORS CURSUS</u> Plusieurs ateliers collectifs (Danse et/ou Musique)	226	339
1 Module Cycle 3	125	188
Formation Musicale seule ou 1 pratique collective seule	125	188
Chœur ou orchestre d'enfants dans les communes et les quartiers	13	13
<u>FRAIS DIVERS</u>		
Frais d'ouverture de dossier, Droit d'accès aux salles Classe de Maître	34	34
Location d'instrument	105	105

La tarification est établie lors de l'inscription de l'élève en fonction de trois paramètres : la résidence de l'élève ou du représentant légal (en distinguant la domiciliation dans PMA ou l'assujettissement à la taxe professionnelle et la domiciliation hors PMA), le cycle et l'année fréquentés, la nature des formations suivies et le nombre de personnes d'une même famille inscrites au Conservatoire.

La tarification est assortie de facilités de paiement et de dispositions à caractère social : tarifs dégressifs avec réduction de 5 à 15 % pour les familles ou selon les revenus (réduction de 50 % si revenu fiscal de référence de l'année 2021 est inférieur ou égal à 19 998 €). **Paiement en 1 fois** (décembre) **ou 3 fois** (décembre, mars et mai), possibilité de régler les frais de scolarité par chèques vacances. Cette facturation est modifiée dès lors que changent en cours d'année scolaire, soit le cycle et l'année fréquentée, soit la nature des formations suivies.

* PMA (Pays de Montbéliard Agglomération)

** paiement en une seule fois et sans dégressivité.